

Application de la charte
d'engagements de SNCF Réseau et
utilisation des produits
phytopharmaceutiques

Réunion du 10 décembre 2024



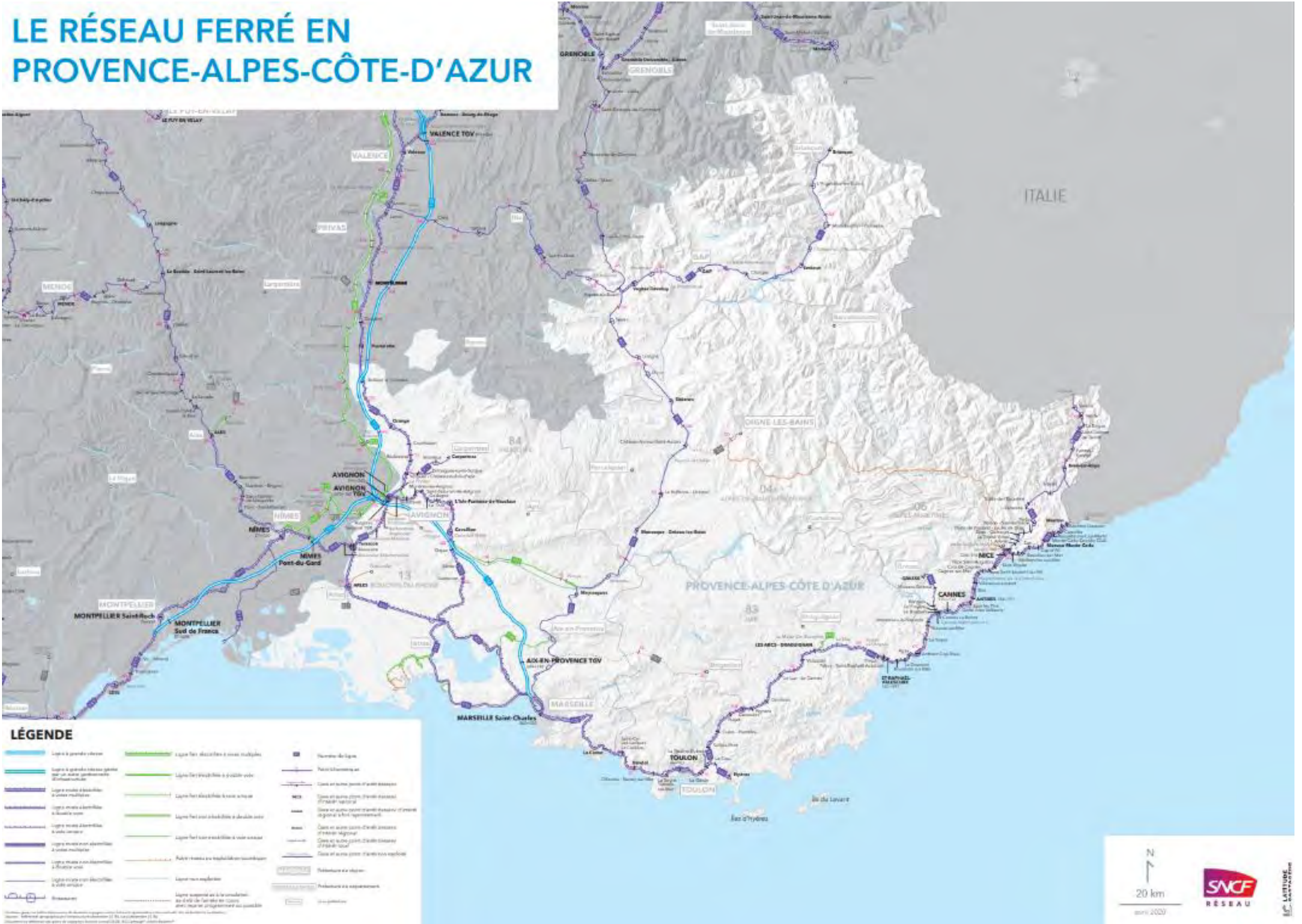
01

Introduction

Karim TOUATI – directeur territorial PACA

Le réseau ferré en Provence-Alpes-Côte d'Azur

LE RÉSEAU FERRÉ EN PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



1289 km de lignes circulées (TER+TGV)



856 trains / jour (en semaine)



270 000 voyageurs jour (en semaine)



257 communes traversées



Environ 6 000 ha à entretenir

Consignes de travail à distance

Merci de bien vouloir :



Couper votre micro entre les interventions pour éviter les interférences



Solliciter la parole en activant la « main »

- Respecter les tours de parole indiqués par l'animateur

Présentation des animateurs et intervenants

ANIMATION / FACILITATION *NICAYA* CONSEIL

- Laurence Gontard
- Alexya Lacave



INTERVENANTS *SNCF RÉSEAU*

- **Christophe KARLIN**, Direction concertation
- **Baptiste BONZON**, Direction Technique nationale DGII
- **Sandrine RABASEDA**, Directrice Environnement et Développement Durable
- **Julien MAYJONNADE**, Spécialiste Maîtrise de la Végétation



Soutien logistique à contacter en cas de problème technique *Nicaya*

Via le chat de ZOOM



Via téléphone : 06 75 87 18 30

Déroulé de la réunion

17h00 – 17h15 Introduction

17h15 – 17h45 Rappels :

- Cadre Egalim
- Enjeux et pratiques de maîtrise de la végétation

17h45 – 18h30 Engagements pris par SNCF Réseau dans sa charte
et avancement de leur mise en œuvre

18h30 – 19h00 Perspectives et suites

Avant de commencer Pour cette réunion

- Vos attentes ?
- Vos besoins ?



Quelques propositions

Pour favoriser la qualité et la productivité de la séance

Tout le monde a raison... Partiellement !

- Interaction constructive : pratiquer le « oui...et »
- Ecoute entre participants
- Bienveillance
- Respect
- 100% de participation pour cette réunion



02

Rappels

Cadre EGALIM

Enjeux et pratiques de maîtrise de la
végétation

La maîtrise de la végétation, un enjeu national

- Inscrit dans la stratégie d'entreprise SNCF Réseau, comme engagement de Développement durable, à la convergence d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- Inscrit dans la stratégie nationale Biodiversité de la France



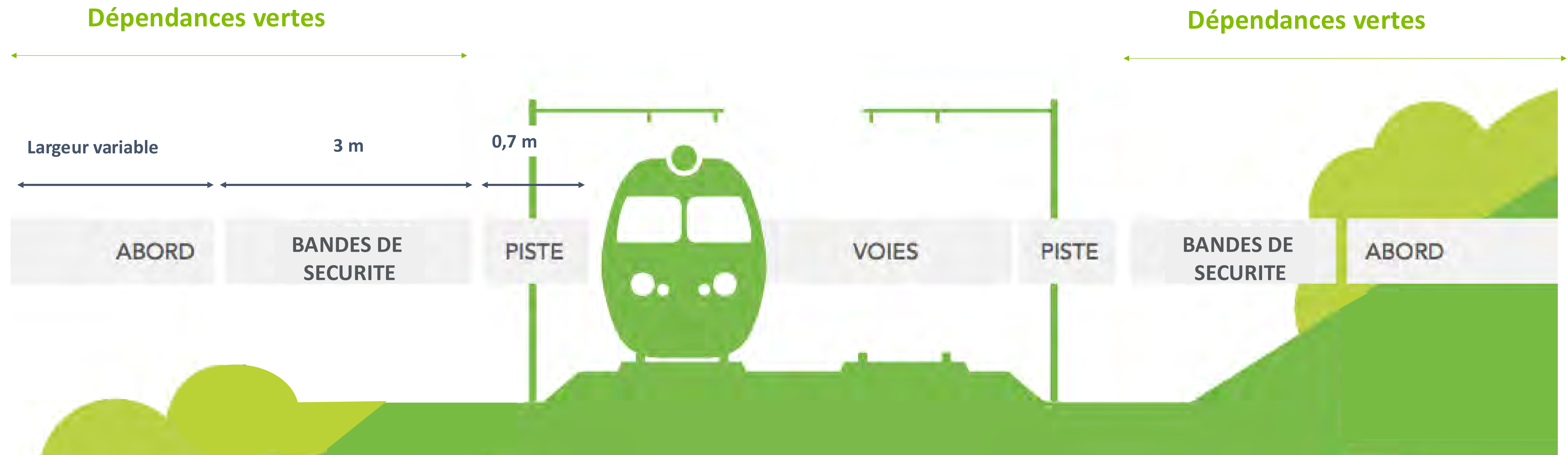
Le cadre EGALIM

Article L.253-8 III (loi 30 octobre 2018 et décision du Conseil constitutionnel du 19 mars 2021)

Articles D. 253-46-1-2 et s. du code rural et de la pêche maritime (décret du 25 janvier 2022 suite à annulation partielle du décret du 27 décembre 2019 par décision du Conseil d'Etat du 26 juillet 2021)

- « *L'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones attenantes aux bâtiments habités et aux parties non bâties à usage d'habitation est subordonnée à des mesures de protection des personnes habitant ces lieux. (...) Les utilisateurs formalisent ces mesures dans une charte d'engagements à l'échelle départementale* »
- Ces chartes doivent intégrer au moins les mesures suivantes
 - Les modalités d'information des résidents et des personnes présentes, préalables à l'utilisation des produits
 - Les distances de sécurité et les mesures apportant des garanties équivalentes de protection
 - Les modalités de dialogue et de conciliation entre les utilisateurs et les habitants concernés
- Elles sont adoptées par chacun des préfets après :
 - Que ce dernier ait constaté que les mesures sont adaptées et conformes
 - Consultation du public
- Publication des chartes d'engagement de SNCF Réseau modifiées, en juillet 2023

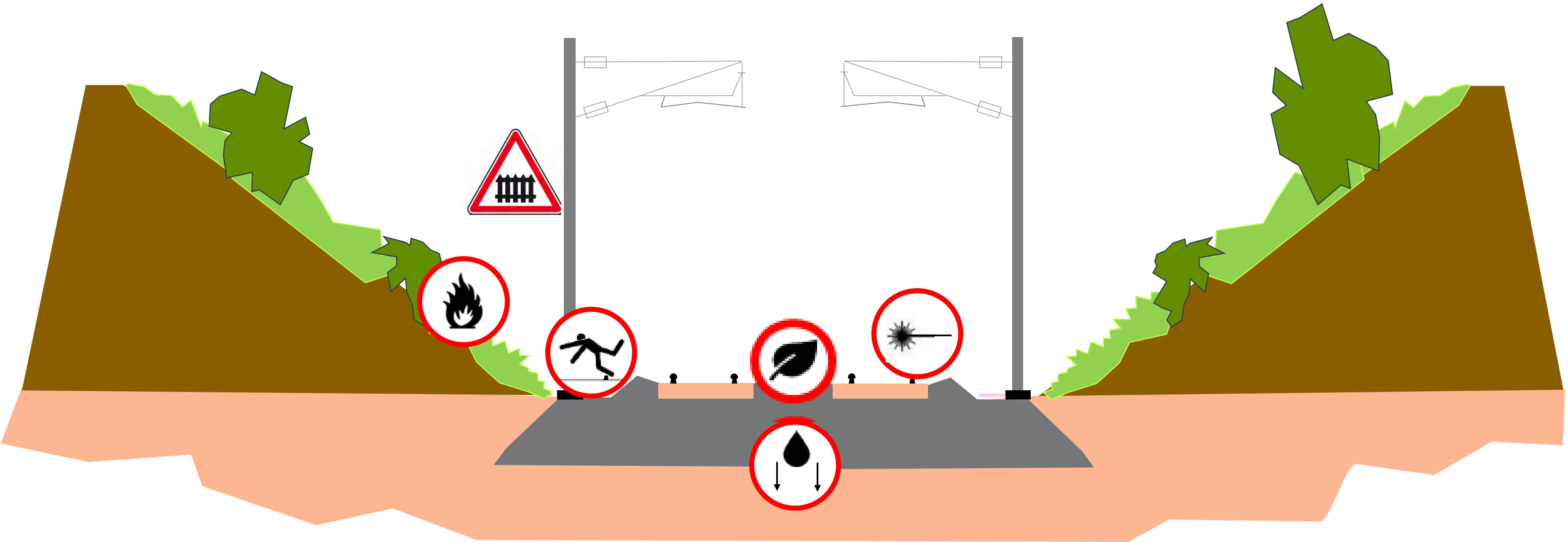
+ 125 000 ha à entretenir (dont 88 000 ha de dépendances vertes)



+ 230 MILLIONS € / AN
1^{er} poste de maintenance

Les enjeux de maîtrise de la végétation

Sur les voies et pistes



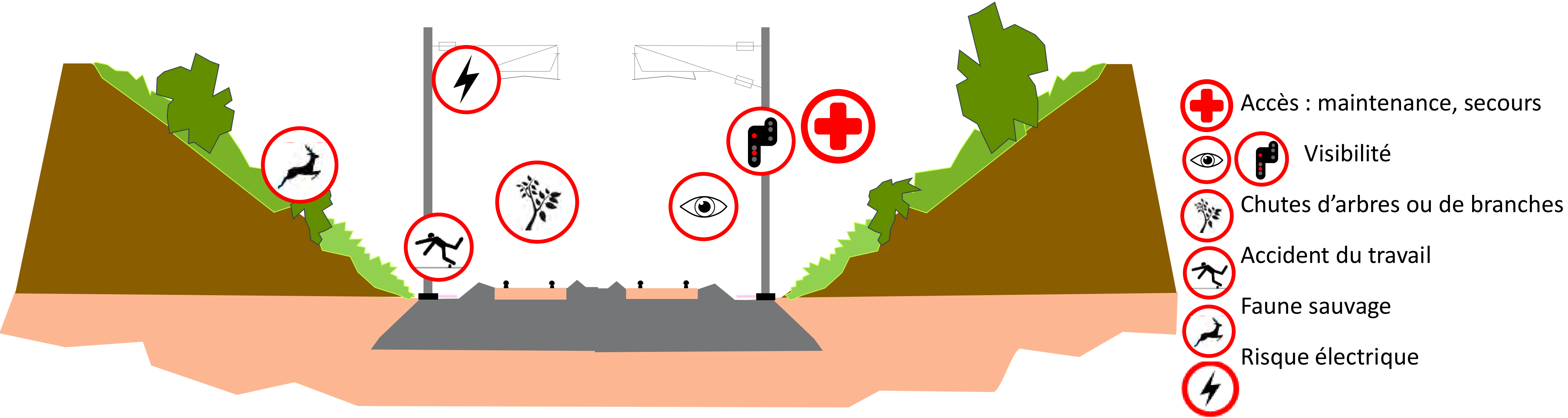
-  Drainage et géométrie
-  Surveillance laser
-  Patinage / enrayage
-  Accidents du travail
-  Risque incendie
-  Passage à niveau

OBJECTIF

Tendre vers le « 0 végétation » sur les 60 000km de voies circulées
Avoir une très faible végétation sur les pistes

Les enjeux de maîtrise de la végétation

Sur les 88 000 ha de dépendances vertes



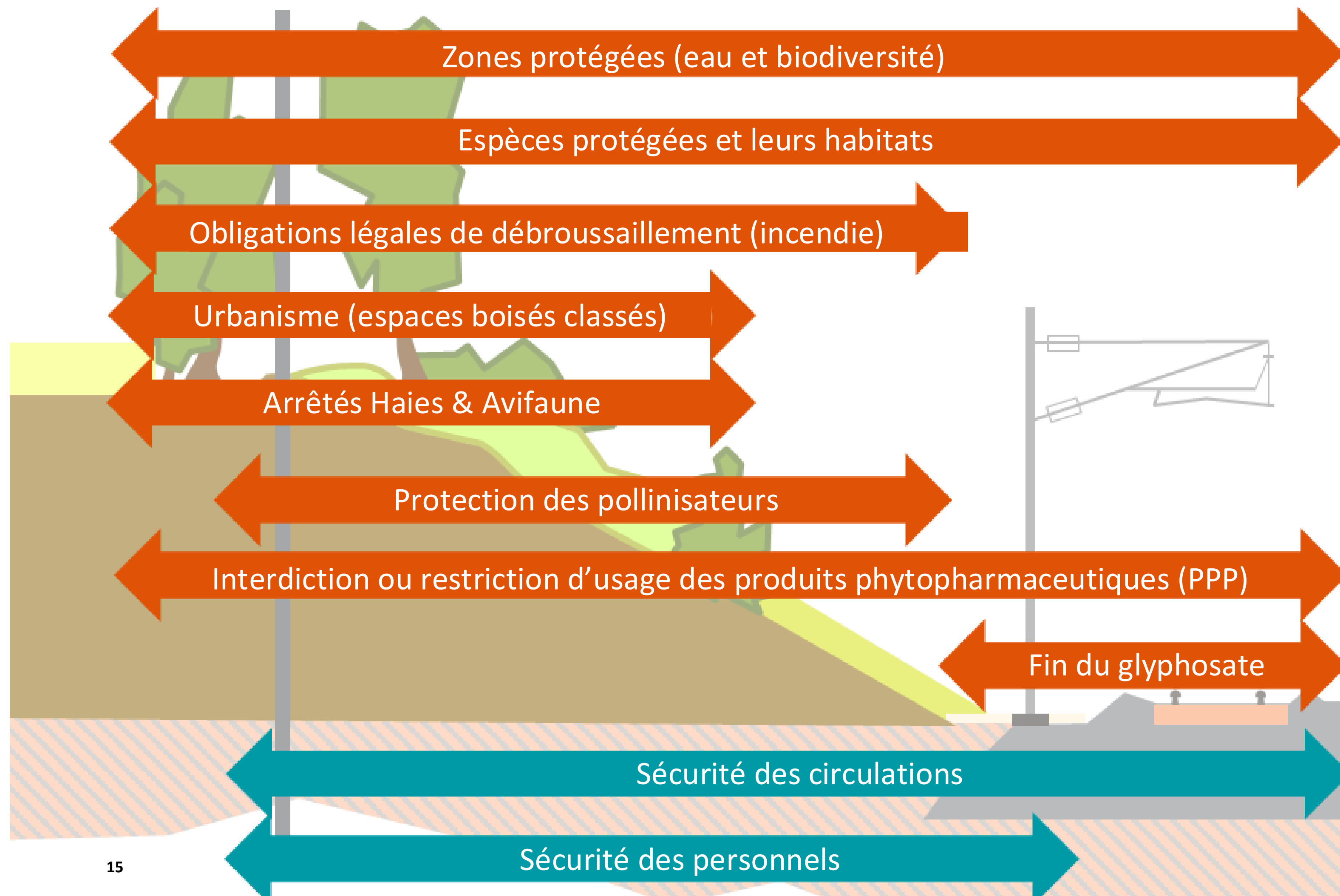
- Accès : maintenance, secours
- Visibilité
- Chutes d'arbres ou de branches
- Accident du travail
- Faune sauvage
- Risque électrique

OBJECTIF

Herbacés
Végétation maîtrisée

Un paysage réglementaire complexe et très évolutif

→ Une transformation majeure - budgétaire, réglementaire et technique – qui représente un défi pour maintenir la performance (sécurité et régularité) tout en s'assurant de la conformité réglementaire de l'entretien



MAINTENANCE DES DÉPENDANCES VERTES

Zones d'intérêt pour la transition écologique et l'adaptation au changement climatique devenus des enjeux nationaux :

- Biodiversité
- Protection des forêts
- Paysage

MAINTENANCE DE LA PLATEFORME

- Sortie du glyphosate fin 2021
- Renforcement des restrictions d'usage des Produits Phytopharmaceutiques à la traversée de zones sensibles (eau, résidents, etc.)

Un réseau ferré complexe et hétérogène à entretenir

- Des infrastructures différentes : voies uniques, voies multiples, voies de services, lignes à grande vitesse
- De nombreux équipements de sécurité : détecteurs de passage à niveau, antennes de contrôle de vitesse par balises, crocodiles pour la détection des trains, téléphones de secours, poteaux caténaires, moteurs d'appareils de voies, signalisation, câbles électriques, filets détecteurs de chute de blocs...



Assurer les circulations et la maintenance : une conjugaison complexe

Une programmation des interventions contrainte par les circulations ferroviaires

→ Difficile et dangereux de travailler sur les voies quand les trains circulent !

- Des interventions souvent de nuit
Pour limiter les perturbations des circulations commerciales
- Des travaux sous annonce humaine de l'approche des trains
Pour assurer le cheminement et les interventions en sécurité des agents et personnels des entreprises



DÉBROUSSAILLAGE

SÉCURITÉ



Les pratiques de maîtrise de la végétation

Sur les voies et pistes, un à deux traitements par an, par trains désherbeurs pour garantir l'absence de végétation

- Un linéaire à entretenir équivalent à 1,5 fois le tour de la terre
- Un entretien devant perturber le moins possible les circulations ferroviaires



- + Intervention depuis le réseau
- + Vitesse de travail élevée (de 30 à 60 km/h)



Les pratiques de maîtrise de la végétation

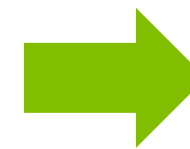
Sur les zones interdites de traitement

- Interventions correctives
- Basées sur du débroussaillage manuel
- Sous interdiction de circulation ou sous annonce des circulations et/ou de nuit



Limites et conséquences

- Risques pour le personnel / projections
- Nombreux personnels au sol
- Travail pénible, lent et couteux



Echanges sur le cadre Egalim, les enjeux et les pratiques de maîtrise de la végétation

Clarifications

Précisions



10 minutes



03

Engagements pris par SNCF
Réseau dans sa charte et
avancement de leur mise en
œuvre

Les 3 types d'engagements

Pris par SNCF Réseau dans sa charte

- Les engagements en matière **d'information** des résidents et des personnes présentes, préalables à l'utilisation des produits
- Les engagements en matière de distances de sécurité et de mesures apportant des garanties équivalentes de **protection**
- Les engagements en matière de **dialogue et de conciliation** entre les utilisateurs et les habitants concernés

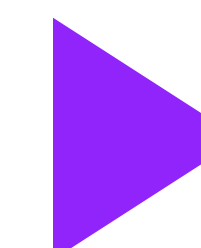
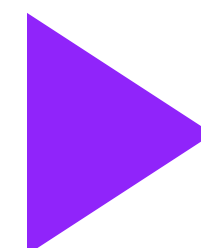
3.1 Engagements en matière d'information

Engagement 1

Mettre à disposition des résidents et des personnes présentes un ensemble d'informations sur son site internet

FAIT

- Planning géolocalisé des traitements à la semaine
- Calendrier général des traitements
- Produits phytopharmaceutiques utilisés, conditions d'utilisation et bilan annuel
- Réglementations
- Recherches d'alternatives à l'usage des produits phytopharmaceutiques
- Objectifs de l'étude sur l'empreinte écologique de la plateforme ferroviaire
- Organisation fonctionnelle de l'entreprise



<https://www.sncf-reseau.com/fr/charte-engagement-sur-usage-des-produits-phytosanitaires/visualisation-planning-des-traitements>



<https://www.sncf-reseau.com/fr/contact-faq-usage-produits-phytosanitaires>

Engagement 1

Zoom sur la visualisation du planning géolocalisé

Le réseau ▾ Nos clients ▾ L'entreprise ▾ Recrutement ▾ L'espace presse ▾ Q Rechercher ▾ Dans votre région ▾

Q Boulevard cassin Nice

Informations de passage :

Passage(s) prévu(s):

- Semaine 12 : entre le 18/03/2024 et le 24/03/2024,
- Semaine 41 : entre le 07/10/2024 et le 13/10/2024

Leaflet | © OpenStreetMap contributors - SNCF Réseau / Données mises à jour le 27/08/2024

Engagement 2

Adresser une fois par an aux communes et aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés une information sur la mise à disposition des programmes de traitement

INFORMATION SUR

les programmes de traitement de la végétation sur le réseau ferré national

Pour garantir la sécurité et la fiabilité des circulations de nos trains, nous intervenons régulièrement **pour entretenir la végétation autour des voies ferrées.**

Nous souhaitons vous tenir pleinement informés sur notre programme d'entretien du réseau ferré près de chez vous.

Nos interventions chaque année

Deux grandes campagnes de désherbage :

- Printemps : de mars à juin
- Automne : de septembre à octobre.

Consultez les périodes des traitements près de chez vous !



Pour connaître les périodes des traitements dans votre quartier, **rendez-vous sur notre site internet.**

Voici comment procéder :


1. Entrez votre adresse dans la barre de recherche.
2. Choisissez l'adresse correcte parmi les options proposées.
3. La carte affiche les voies ferrées près de chez vous et vous précise les informations de traitement.
4. Cliquez sur la ligne ferroviaire pour voir les détails de planification.



Des informations pratiques et accessibles

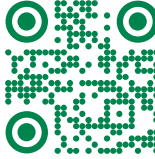
Nous mettons également à votre disposition sur notre site internet :

- Le calendrier des traitements ;
- Les produits utilisés et leurs conditions d'utilisation ;
- Les réglementations environnementales ;
- Les études sur l'empreinte écologique ;
- Les recherches pour des alternatives aux produits phytopharmaceutiques ;
- L'organisation de nos travaux.





Des Questions ?
Nous sommes à votre écoute !

Si vous avez des questions spécifiques, utilisez notre **formulaire de contact** en ligne. Nous nous engageons à vous répondre dans un délai d'un mois.



SNCF Réseau
pour un réseau ferroviaire sûr et fiable.
www.sncf-reseau.com



En cours

Flyer envoyé avant chaque campagne de printemps

Echanges sur les engagements pris par SNCF Réseau en matière d'information

Clarifications

Précisions



5 minutes



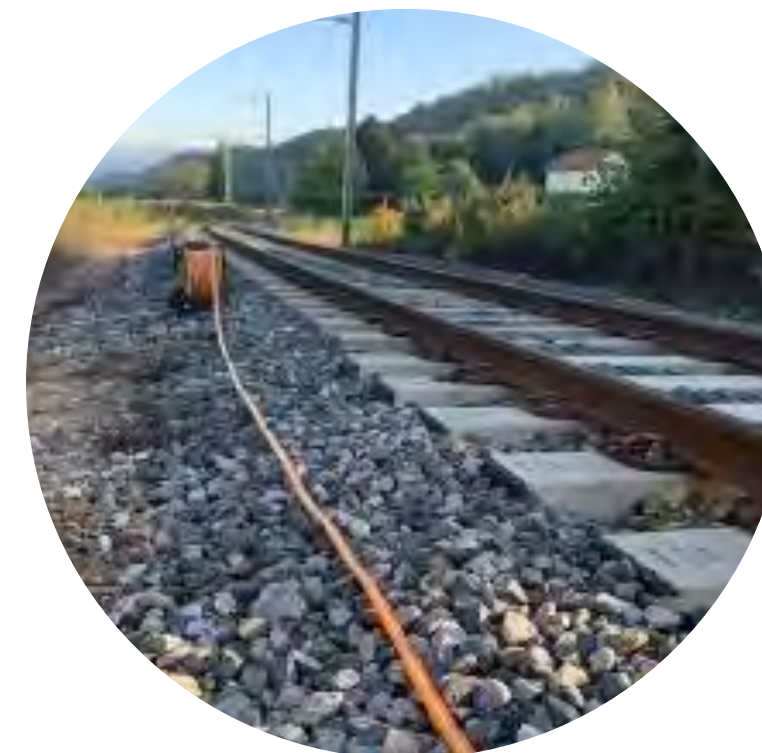
3.2 Engagements en matière de protection des personnes

Engagement 1

Ne plus utiliser de glyphosate à partir de 2022

FAIT

Sortie du glyphosate fin 2021



Renouvellement des trains désherbeurs

Acquisition de modules de désherbage ou modernisation des trains existants : **détection, adaptation biocontrôle**, nouvelles technologies / accroissement ZNT

Nouveau mélange de produits

En substitution du glyphosate, utilisation d'un **mélange de biocontrôle (+ de 95%) et de sulfonylurées (anti-germinatif)**

Nouveaux dispositifs de sécurité

Augmenter l'**efficacité des chantiers mécaniques** tout en conservant un haut niveau de sécurité pour les agents travaillant à proximité de la zone de circulation des trains.

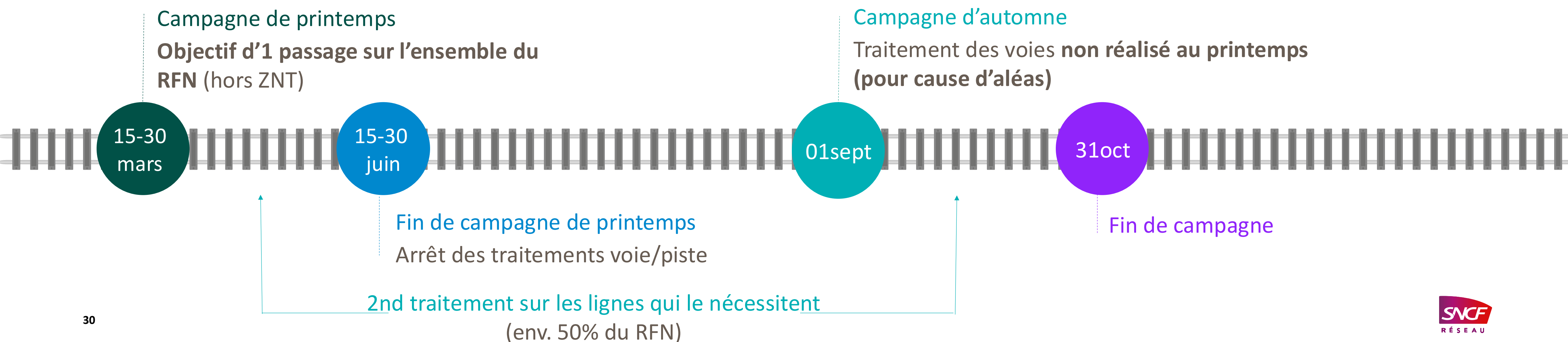
Fauche annuelle des bandes de sécurité

Sécuriser le contrôle de la végétation bordant la voie → compenser l'usage de **produits moins performants**, restrictions d'usage des débroussaillants, **multiplication des Zones Non Traitées**

Engagement 1

Ne plus utiliser de glyphosate à partir de 2022

- Adaptation des produits
 - **Association acide pélargonique** (biocontrôle en substitution du glyphosate) + **antigerminatif** (sulfonilurées utilisées depuis près de 15 ans → principalement flazasulfuron ; secondairement iodosulfuron et prosulfuron)
 - Efficacité réduite / glyphosate, notamment en cas de végétation trop développée imposant des rattrapages mécaniques
 - Usage local : désherbant sélectif en rattrapage de situation à risque de sécurité notamment sur voies de service, ou en préparation de sol préalable à ensemencement pérenne sur triage



Engagement 2

Investir dans un matériel performant permettant de cibler les traitements des voies et pistes par détection de la végétation

FAIT



Traitement jusqu'à 45 km/h

+ Moyens légers modernisés : quads et camions en appont sur voies de services



Traitement jusqu'à 60 km/h

- Pulvérisation : injection directe jusqu'à 4 produits (pas de bouillie)
- Traçabilité : enregistrement des traitements via le GPS, dans le SI végétation (SIGMA)
- ZNT : coupures de traitement automatiques
- Détection de la végétation
- Pilotage traitement « à distance » (caméra/écrans)
- Dérive contrôlée

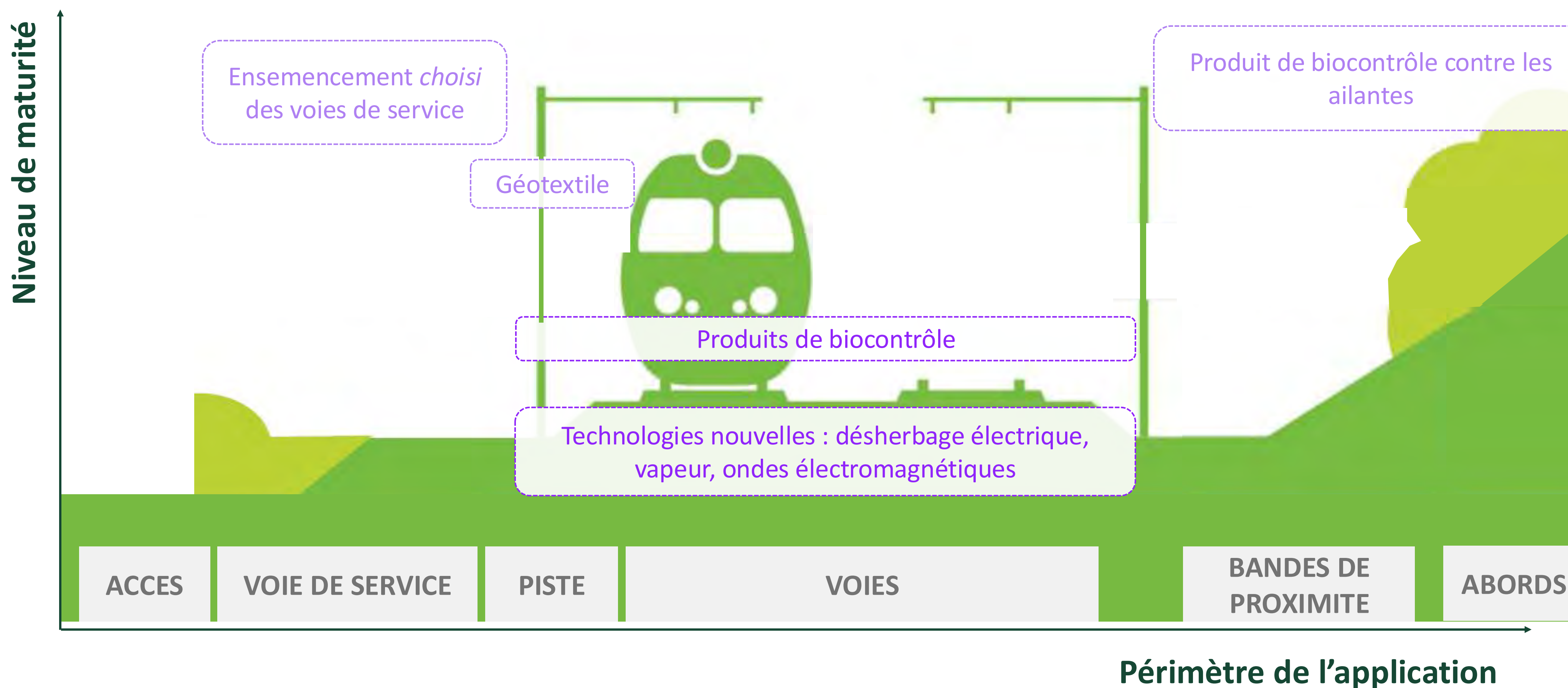


Engagement 3

Développer des techniques alternatives pour réduire l'usage global des produits phytopharmaceutiques

En cours

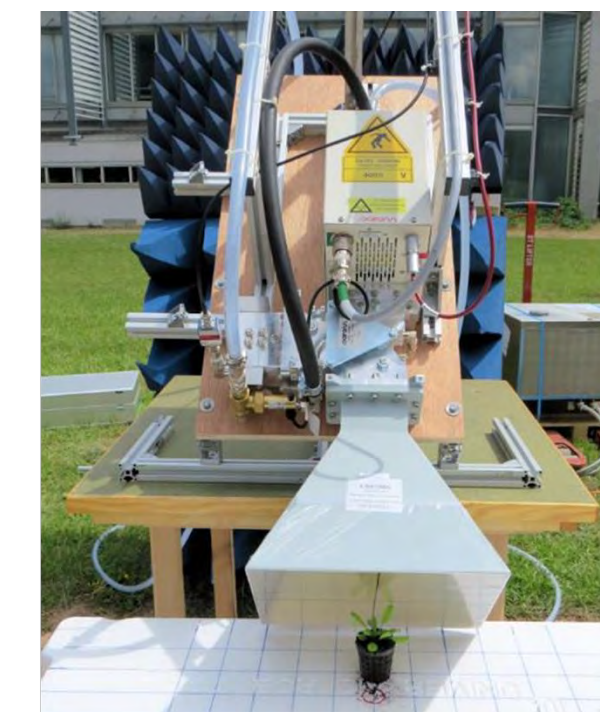
- Objectif de solutions industrielles généralisables
- Solutions d'appoint adaptées à certaines situations



Engagement 3

Etudes de solutions industrielles généralisables

Technologies « de rupture »



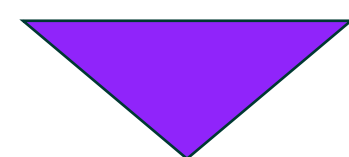
Train vapeur à détection → abandonné : 3 à 6m³ d'eau (chauffée à 90°C) par kilomètre et 3 ou 4 passages par an



Désherbage électrique → inefficace sur ballast, lent, incompatible avec les circuits de voie



Ondes → stade exploratoire (INRAE, UCA, SNCF)
Effets de l'exposition aux ondes électromagnétiques sur la végétation



Plus de 5 ans de recherches des gestionnaires d'infrastructure ferroviaire européens (vapeur, électrique, UV, ondes..) **démontrent l'absence d'alternative au désherbage chimique**

→ **Seules sont disponibles des solutions mécaniques palliatives aux dérives de végétalisation**, mais elles sont lentes, coûteuses et complexes à mettre en œuvre, nécessitant d'importantes ressources (opérateurs et sécurité)

Engagement 3

Etudes de solutions industrielles généralisables

Produits 100% biocontrôle

Contexte :

- Contraintes de circulations nécessitent de conserver le traitement phyto voie-piste par train
- Incertitudes sur les produits phytosanitaires de synthèse
- Développement d'un écosystème d'entreprises cherchant le « produit miracle » 100% biocontrôle pour remplacer le glyphosate

En pratique :

- 6 produits testés depuis 5 ans
- Aucun produit à date d'efficacité supérieure à l'acide pélargonique



Zone testée J+0



Produit testé



Témoin



Acide Pélargonique +
antigerminatif

Essai produit 1 à J+42

Engagement 3

Solutions d'appoint

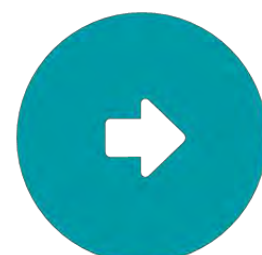
Ensemencement choisi des voies de services et triages

Ensemencement d'un mélange de semences adaptées au milieu ferroviaire permettant d'établir un couvert végétal pérenne sur des voies dégradées où la maintenance s'avère difficile (*faible efficacité des produits sur végétation difficile ; gestion du délai de rentrée incompatible avec l'exploitation*)

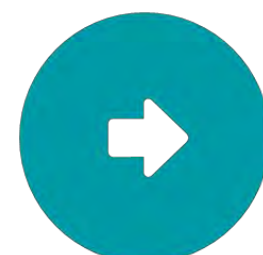
Objectif d'une fauche annuelle maximum afin de maintenir une végétation ne dépassant pas le sommet du rail



CARACTÉRISATION DU SITE



PRÉPARATION DU SOL

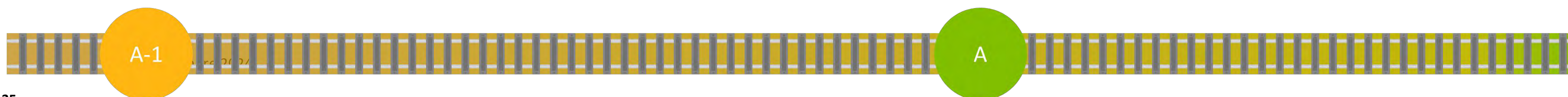


ENSEMENCEMENT



VISITES ET ENTRETIEN

Un retroplanning à A-1 a minima



Engagement 3

Solutions d'appoint

Ensemencement choisi des voies de services et triages

Constats sur le site historique de Dole (après application du mélange sur 4 saisons de végétation)



03/06/20



21/10/20



06/07/21



05/11/21



01/06/22



15/06/23



Mise en évidence de la fermeture du milieu



Mise en évidence de la conformité de la couverture à raison d'une fauche par an



Expression variée des plantes à fleurs

Engagement 3

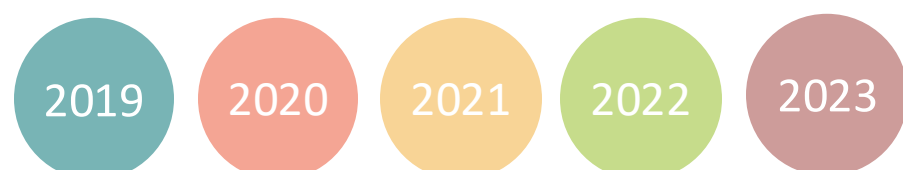
Solutions d'appoint

Ensemencement choisi des voies de services et triages

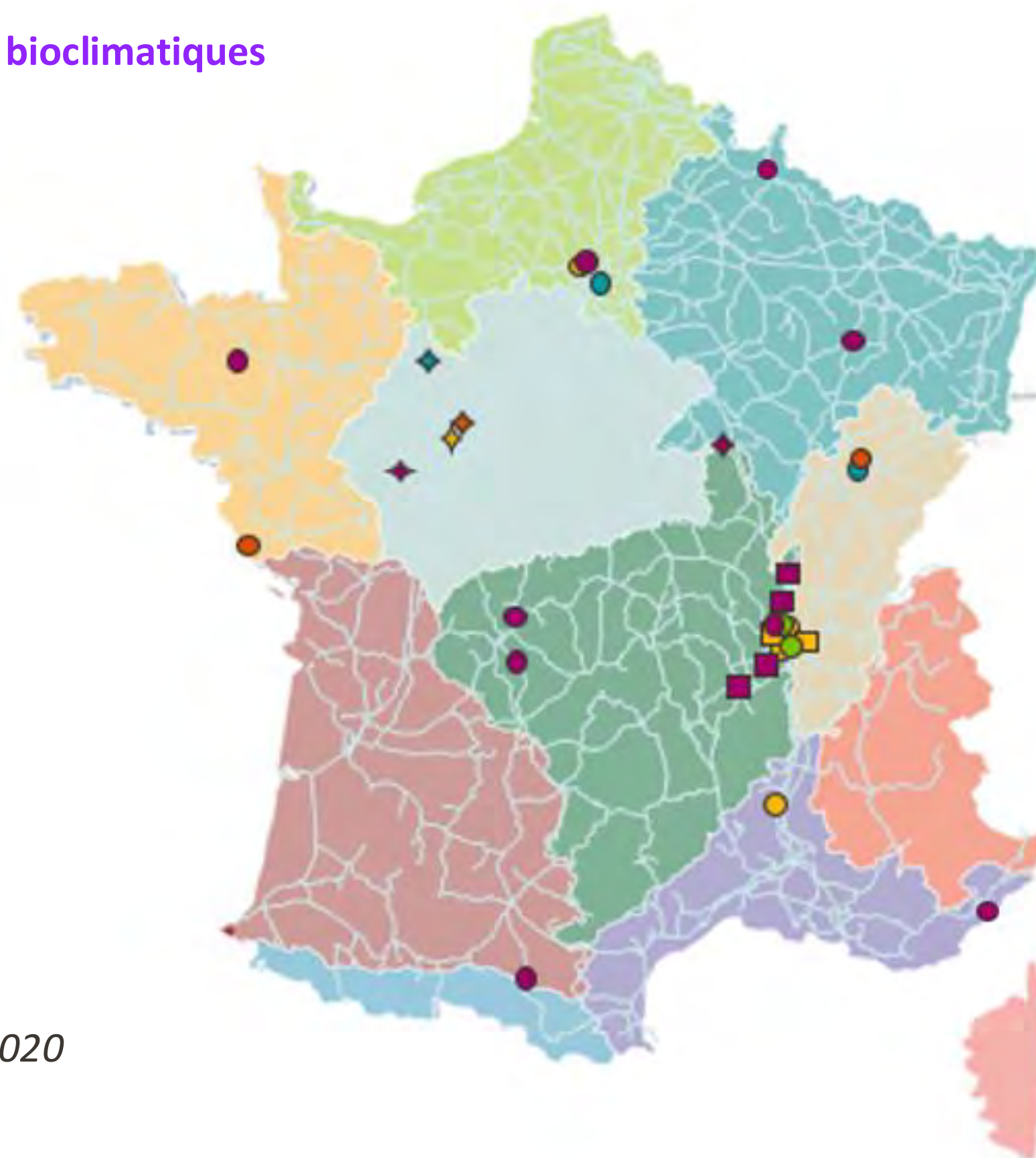
Solution confirmée et déclinée sur le territoire

Type d'emprise

- Voies de services
- ◇ Pistes
- Sous-stations (EALÉ)



Régions bioclimatiques



Technique

- Méthodes de préparation de sol
- Mélange de graines
- Méthode d'application

Eligibilité du site

- Contexte réglementaire
- Disponibilité du site

Organisation

- Moyens humains
- Temps
- Budget

Source : Régions bioclimatiques Végétal Local, OFB - 2020

Engagement 3

Solutions d'appoint

Ensemencement choisi des voies de services du triage de Cannes-Marchandises

- Ensemencement de 4 ha
- Lutte contre l'Inule visqueuse, une espèce invasive, qui pose des problèmes pour le cheminement des agents dans les voies et la visibilité des signaux au sol
- Choix d'un mélange d'une dizaine de plantes locales, ne dépassant pas la hauteur du rail et qui va concurrencer le développement des espèces invasives

→ Après une campagne d'arrachage manuel de la végétation indésirable, projection sur les voies de service du mélange composé des graines, d'eau, de fertilisant et de mulch (matière organique).



Engagement 3

Solutions d'appoint

Géotextiles sur pistes, entrevoie des voies de service, installations particulières



Triage d'Ambérieu /
équipement entrevoies

→ Géotextile anti-
végétation recouvert de
sable de piste



Transmission funiculaire, piste

→ Tapis élastomère

Engagement 3

Autres alternatives



Lutte contre les EEE - Produit de biocontrôle contre l'Ailante (Ailantex), déployé en PACA

Ailante : Espèce Exotique Envahissante (EEE), fortement représentée dans nos emprises et problématique pour la maintenance comme pour la biodiversité, dont le traitement durable est un enjeu majeur pour SNCF Réseau

- La société Andermatt propose le produit Ailantex, homologué en Autriche pour le traitement de l'ailante
- Champignon spécifique de l'ailante, présent naturellement, en suspension dans une solution (mise en œuvre par « injection »)
- Blocage des transports d'eau en phase de végétation, dispersion dans les racines en automne
- AMM temporaires depuis 2021 pour l'expérimenter en domaine ferroviaire (et sur d'autres infrastructures depuis 2024)

→ A date, seule solution de lutte contre une EEE réellement efficace et accessible à l'échelle des infrastructures

Expérimentée sur la commune de Marseille-Chartreux



2021 → 2023



Août 2023 → Novembre 2023



Engagement 3

Autres alternatives

Lutte contre les EEE – Concurrence végétale

Programme REEVES (Recherche sur les Espèces Exotiques Végétales Envahissantes)

- Expérimentation d'une technique basée sur la concurrence végétale pour réduire le développement et la diffusion des espèces invasives
- Recherche fondamentale en laboratoire et mise en pratique sur 10 stations expérimentales en région PACA
- Traitement de 3 EVEC présentes localement : la Canne de Provence, le Mimosa d'hiver et l'Ailante
- Première phase du programme (2020-2023) menée avec le soutien financier de la Région Sud, en partenariat avec l'IMBE
- Prolongation pour 3 ans (2024-2026) : soutien Région Sud en partenariat avec INRAE

→ Lauréat du prix du génie écologique organisé par l'A-IGECO dans la catégorie "Expérimentation et Recherches appliquées"



Engagement 3

Autres alternatives

Mise en place d'éco-pâturage afin d'entretenir de manière la plus éco-durable possible

Alternative au débroussaillage mécanique

- 4 sites identifiés propices à de l'éco-pâturage (statique ou itinérant)
- Arles-Pont-de-Crau (20 000 m²) -> en exploitation
- Tarascon -> en cours d'aménagement
- Carnoules-Gardanne -> en cours (pâturage itinérant)
- Remblai d'Arles -> en cours
- Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône pour rechercher des éleveurs.



Echanges sur les 3 premiers engagements pris par SNCF Réseau en matière de protection

Clarifications
Précisions



5 minutes



Engagement 4

Respecter strictement les distances sécurité

FAIT

- 10 mètres pour le traitement de dévitalisation de repousses dans les dépendances vertes (hors dévitalisation de souches sans pulvérisation de produits)
- 5 mètres pour le traitement des voies et pistes par trains désherbeurs et pour tous les traitements dirigés vers le sol. Cette distance peut être réduite à 3 mètres sous condition de validation par avis de l'ANSES des moyens de réduction de la dérive mis en œuvre.
- Pour le traitement des voies et pistes, SNCF Réseau a réalisé en 2021, sous la direction de l'INRAE, des mesures de dérive selon la Norme NF ISO 22866 pour respecter les conditions de réduction de la distance de sécurité de 5 mètres à 3 mètres, selon les modalités définies par la réglementation.

Engagement 4

Respecter strictement les distances sécurité

Mesures de la dérive sédimentaire (dépôts au sol) et de l'exposition des riverains (mannequins)

Mesures réalisées sous l'égide de l'INRAE et d'un protocole validé par l'ANSES

Inscription* au bulletin officiel du MASA

→ Matériel permettant de réduire la dérive de pulvérisation

→ Distances de sécurité réduites à 3m

* Note de service DGAL/SDSPV/ 2023-282 du 25/04/2023

1.4. Appareils pour le désherbage de zones ferroviaires

Équipement	Marque commerciale	Modèle	Identification (Plaque CE)	Conditions d'utilisation	Réduction de la dérive
Train désherbeur national	G&G Free on Track	TDGR	TDGR 21.X	Vitesse limitée à 60 km/h	90%
Train désherbeur régional	CTD France	TDH/TDRA	TDRN XX/ Train XX	Vitesse limitée à 40 km/h	90%

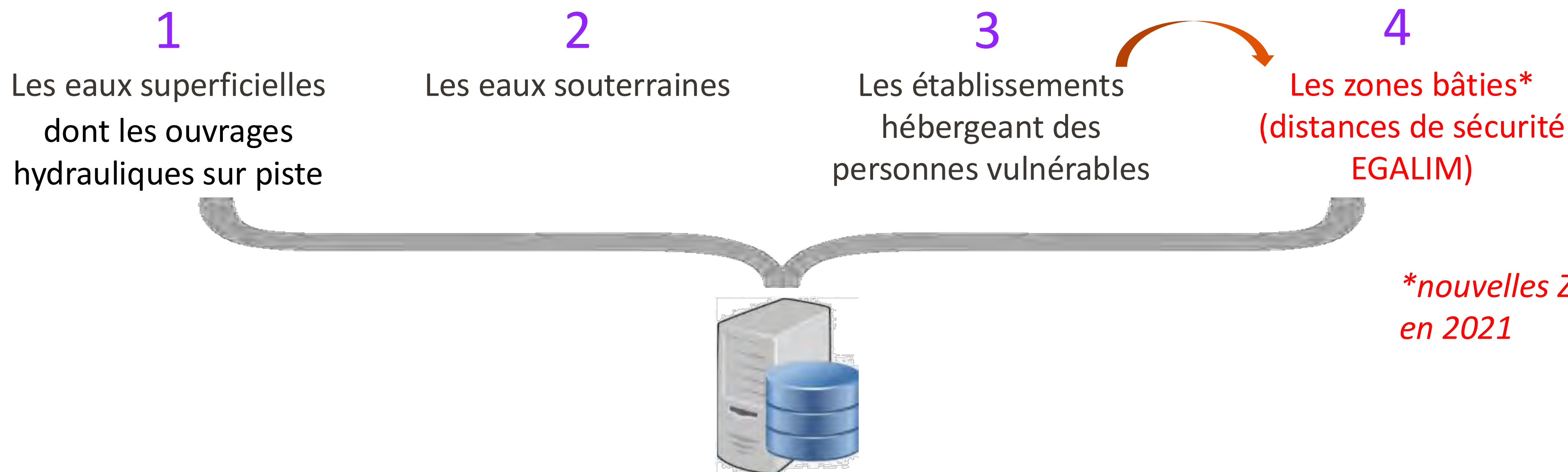


Engagement 4

Gestion de la réglementation

Dont les distances de sécurité au droit des zones bâties

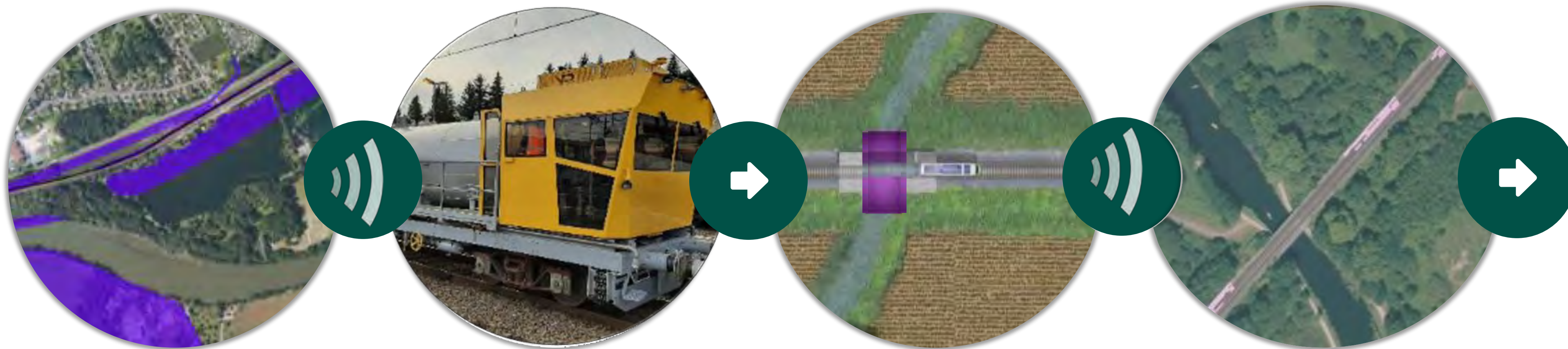
75 000 Zones de Non-Traitement (ZNT) sur l'ensemble du réseau → **près de 20% du linéaire de voies en zones non traitées par les produits phytopharmaceutiques**



Base de données SNCF Réseau des **Zones Non Traitées** intégrées aux systèmes de localisation et d'asservissement du désherbage

Engagement 4

Conformité réglementaire du désherbage



Une chaîne complète depuis la production de la réglementation jusqu'à la traçabilité depuis 2014, **adaptée en compatibilité avec les nouveaux systèmes de pulvérisation et le mode d'application par détection**

1. Modélisation

 Zone Non Traitée

2. Intégration des ZNT dans les GPS

3. ZNT et coupure

4. Enregistrement de la traçabilité

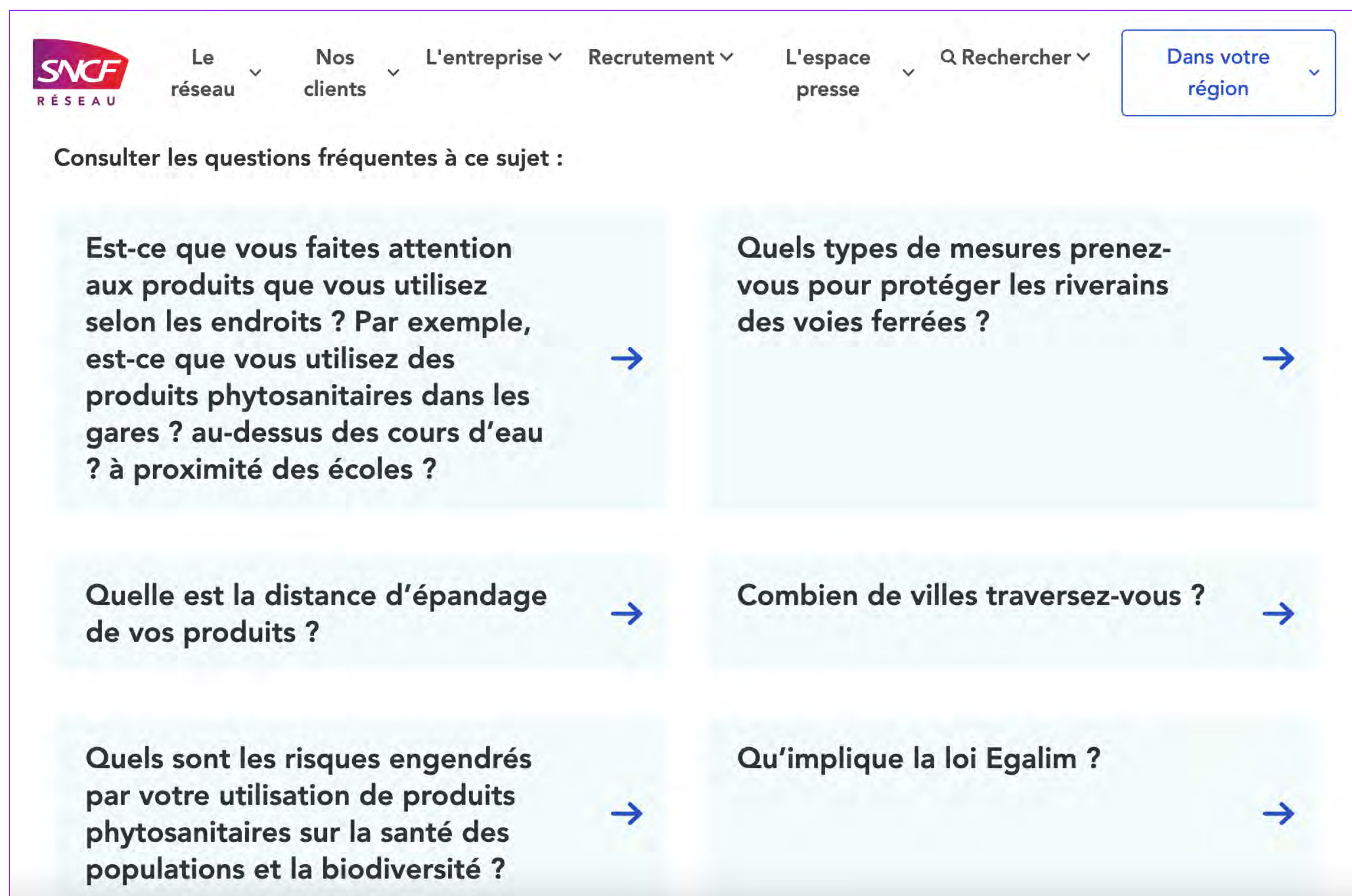


Un traitement par détection permet en moyenne de diminuer de 50 à 75% les surfaces effectivement traitées (faibles sur la partie ballastée des voies en « bon état »)

Engagement 5

Mettre à disposition, sur son site internet, des informations liées aux moyens de réduction des risques d'exposition des riverains

FAIT



The screenshot shows the top navigation bar of the SNCF Réseau website with links for 'Le réseau', 'Nos clients', 'L'entreprise', 'Recrutement', 'L'espace presse', 'Rechercher', and 'Dans votre région'. Below the navigation, a heading reads 'Consulter les questions fréquentes à ce sujet :'. The main content area contains six FAQ items, each with a blue arrow pointing to the right:

- Est-ce que vous faites attention aux produits que vous utilisez selon les endroits ? Par exemple, est-ce que vous utilisez des produits phytosanitaires dans les gares ? au-dessus des cours d'eau ? à proximité des écoles ?
- Quels types de mesures prenez-vous pour protéger les riverains des voies ferrées ?
- Quelle est la distance d'épandage de vos produits ?
- Combien de villes traversez-vous ?
- Quels sont les risques engendrés par votre utilisation de produits phytosanitaires sur la santé des populations et la biodiversité ?
- Qu'implique la loi Egalim ?

<https://www.sncf-reseau.com/fr/usage-produits-phytosanitaires/faq-reglementations-environnementales-protection-personnes-moyens-sncf-reseau>

Echanges sur les engagements pris par SNCF Réseau en matière de protection

Clarifications

Précisions



5 minutes



3.3 Engagements en matière de modalités de dialogue et de conciliation avec les habitants concernés

Engagements Dialogue & Conciliation

1/ Communiquer aux mairies des communes et aux EPCI concernés, les coordonnées d'un contact territorial à qui s'adresser pour poser des questions sur un traitement localisé

2/ Offrir la possibilité à toute personne concernée de poser des questions ou de faire un signalement relatif à l'usage des produits phytopharmaceutiques, via son site internet

3/ Organiser, à l'échelle régionale, une réunion annuelle avec les acteurs du territoire (élus, associations, institutionnels, ...) pour faciliter les échanges sur l'usage des produits phytopharmaceutiques

En cours

Envoi des contacts de septembre à novembre 2024

FAIT

En cours

Réunions programmées d'octobre à décembre 2024

Engagements Dialogue & Conciliation

4/ Organiser une réunion nationale annuelle sur l'application de la charte d'engagements avec les parties prenantes représentatives (associations d'élus, associations agréées représentant les riverains)

FAIT

Réunion le 11/09/24

5/ Désigner un médiateur interne pour contribuer à la résolution de potentiels conflits

Absence, à date, de conflit nécessitant la désignation d'un médiateur interne

Echanges sur les engagements pris par SNCF Réseau dans sa charte en matière de dialogue et conciliation

Clarifications
Précisions



5 minutes



04 Perspectives et suites

Effets conjugués de la sortie du glyphosate et des évolutions politiques et réglementaires

Bilan à date

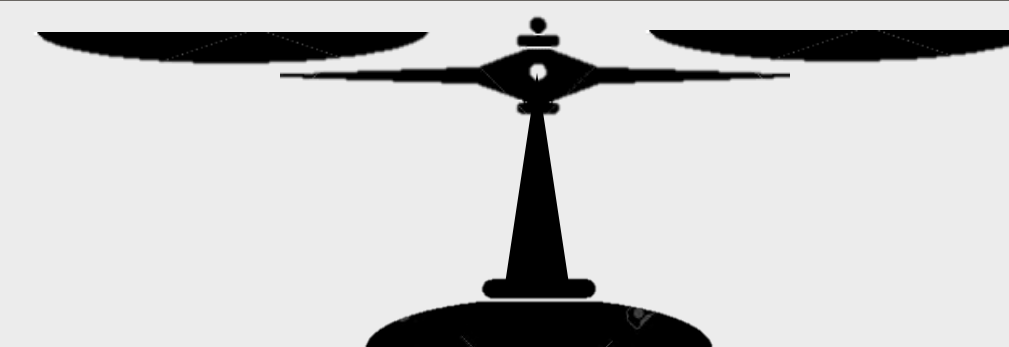
- Taux de production du désherbage en deçà de la cible envisagée, à améliorer
- Constat d'efficacité insuffisante en particulier pour l'année 2024, très humide, et sur végétation trop développée
- Renforcement important des interventions mécaniques (et accroissement budgétaire en conséquence) en particulier sur pistes et voies de services

Perspectives vis-à-vis de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : nécessité de mieux utiliser les produits disponibles pour en améliorer l'efficacité

- SNCF Réseau teste des améliorations de son protocole de traitement

Avec un objectif d'entretien constant :

	Avant	Après
Voies Pistes	Glyphosate	Biocontrôle + ↗ Travaux mécaniques (Fauche annuelle des Bandes de sécurité, fauches complémentaires aux traitements des pistes et voies de service)
Dépendances vertes	Débroussaillant (dévitalisation après coupe et/ou invasives) + Travaux mécaniques	↗ Travaux mécaniques



Echanges sur la mise en œuvre de ses engagements par SNCF Réseau

Quelle est votre perception ?



10 minutes

Suites

- Synthèse et support de la réunion adressés sous 15 jours
- Rendez-vous l'année prochaine !

Merci

Pour votre participation